

LA CRAU : Les vœux de LA CRAU POLE : «Contribuer au développement harmonieux des entreprises»

LA CRAU : Lors de la cérémonie des vœux, ce jeudi 17 janvier 2019, Laurent FALAIZE, président de la zone d'activités, est revenu l'obtention de la certification 14001, obtenue avec l'accompagnement de la CCI du Var.



Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Philippe VITEL, vice-président de la Région, Christian SIMON, maire de La Crau et vice-président de la Métropole TPM, de Jean-François MAUTE, président de la zone d'activités du Palyvestre (Hyères) et des représentants de la CCI du Var ainsi que de chefs d'entreprise

des 3 zones d'activités (Gavarry, l'Estagnol et Chemin Long).

DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DES ENTREPRISES

Pour Laurent FALAIZE : *«Toutes les actions de la Crau Pole visent à contribuer au développement harmonieux de toutes les entreprises du territoire, tout en préservant la qualité de vie des salariés ».*

Il a ajouté : « Cette certification a été obtenue le 17 décembre dernier. Elle est l'aboutissement de 3 années de travail dans le cadre du programme d'accompagnement D2 PARC, porté par la CCI du Var et dont l'objectif est de soutenir les parcs d'activités varois sur la voie de l'excellence environnementale et économique».

Laurent FALAIZE précisait : *«C'est une véritable démarche partenariale entre la CCI du Var et la zone d'activités car ce programme s'inscrit dans une logique collaborative avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés et, en premier lieu, la commune de La Crau. A terme, il vise à faciliter les interactions et à pérenniser toutes les activités générées autour du développement durable».*



TROIS ANS DE TRAVAIL

Le président de La Crau Pole reprenait : *«Pour obtenir cette certification, La Crau Pole a travaillé plus de trois ans au plus près des entreprises de son territoire, sur de nombreux sujets du quotidien et concrets tels que la gestion et l'entretien des espaces verts, la signalétique, l'éclairage, la fibre optique, le transport et l'accessibilité, la sécurité, l'eau, l'assainissement, la gestion des risques ICPE et inondation, la gestion des déchets, la voirie»...*

Avec des faits concrets comme l'installation d'une boîte aux lettres à l'Estagnol, la fourniture de conteneurs de déchets, l'organisation de la journée INDUS'TRIONS, l'association a joué son rôle de catalyseur, de facilitateur, et d'alerte auprès des acteurs décisionnaires tout en sensibilisant les entreprises grâce à des actions de communication ciblées et des animations.

AIDES DE LA REGION

De son côté, Philippe VITEL, vice-président de la Région, ajoutait : *«J'invite La Crau Pole a sollicité la Région pour obtenir des financements qui sont disponibles dans le cadre de l'obtention du label ECO PARC, label déjà obtenu par la zone d'activité de l'ADETO à Six-Fours-les-Plages. Ce label est décernée par la Région en partenariat avec la CCI Régionale. Il faut savoir que la Région est très engagée dans le développement des zones industrielles. Je constate que Laurent FALAIZE a su faire exister la zone de La Crau Pole car elle était une zone, auparavant, qui n'était pas identifiée. Je sais que, grâce à lui, La Crau Pole va devenir une zone incontournable».*

Puis, Nicolas SALSOU, représentant le président Bianchi (CCI du Var), précisait à l'adresse des membres de l'association : *«Être dans une zone d'activités, c'est une chance pour un chef d'entreprise. Aujourd'hui, pour réussir, il faut être rassemblés pour créer de la synergie ».*

Enfin, Christian SIMON, maire de La Crau, a conclu les interventions : *«Après tant d'éloges, je souhaite rappeler que je fais que mon travail de maire. Je souhaite aborder la question des changements pour nos collectivités locales avec le passage en Métropole. Nous avons souhaité conservé la proximité et que la mairie et le maire restent un point d'entrée. Le maire est le représentant de la Métropole dans votre commune, tout comme M. Lescure, mon adjoint en charge du développement économique. Comme je le répète souvent : Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin. C'est le cas avec la Métropole qui est le territoire métropolitain français qui a créé le plus d'emplois ces trois dernières année».*



ZONE D'ACTIVITES LE LONG DU CHEMIN LONG

Le vice-président de la Métropole a également évoqué la création de la future zone industrielle, le long du Chemin Long : *«Pour développer cette nouvelle zone d'activités, nous devons tenir compte de son caractère inondable car nous sommes à cet endroit dans une zone humide, en réalité, comme à l'Estagnol, une zone d'expansion des crues, qui a été comblée il y a 40 ans avant que ne se posent les problèmes d'inondations que nous connaissons aujourd'hui en aval. Sur ce dossier, nous travaillons mais il n'est pas question de vous placer dans une situation difficile en ne prenant pas en*

compte ces paramètres. Ce sera notre priorité dans les prochaines années. Mais, compte-tenu des délais, je ne pense que cette zone voit le jour avant 4 ou 5 ans».

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR (PRESSE AGENCE – LA GAZETTE du VAR)